D'Anzin à Saint-Aubin

N° 75 - Avril 2016

www.ville-anzin-saint-aubin.fr

Printemps & festivités

* Vie communale p.3
* Travaux & sécurité p.5
* Histoire locale p.6
* Vie associative p.8

Anzin Saint Aubin

Edito

Dans le cadre de la cession de l'hôtel du golf, j'ai été amené à intervenir publiquement, notamment à travers une lettre ouverte qui a été relayée par la presse.

Cette lettre mettait en exergue l'inertie administrative et les nombreuses incohérences dans la procédure. En effet, cela faisait une année que le dossier de sa liquidation était en attente, alors qu'un entrepreneur avait déjà fait l'acquisition de l'activité golfique, du restaurant l'Infini et souhaitait poursuivre ses investissements sur la commune.
Nous étions dans une situation ubuesque, propice à la propagation des rumeurs les plus improbables. Pour faire simple, nous avions :

- Un investisseur prêt à acheter l'hôtel du golf au prix de l'expertise,
- Des ex-salariés prêts à retravailler,
- Un bâtiment et un site qui se dégradaient au fil des mois
- Et une procédure anormalement longue, motivée par l'unique ambition de récupérer une somme d'argent plus importante, sans tenir compte d'un projet global de développement.

Il ne se passait pas une semaine sans que je sois contacté par d'anciens employés de l'hôtel, désireux de retrouver un emploi. La déception a rapidement cédé sa place à l'incompréhension et il n'est pas acceptable de laisser sans réponse des personnes licenciées sans ménagement.

C'est donc en qualité de maire exaspéré par cette inertie administrative que je me suis permis d'intervenir dans ce dossier. S'agissant de développement économique et d'emploi, j'ai pu compter sur le soutien du président de la Communauté Urbaine d'Arras, Philippe Rapeneau.

De son côté, le président du Tribunal de Commerce, que j'ai eu l'occasion de rencontrer, a été très pédagogue et a œuvré pour que la procédure s'accélère.

Après de longs mois, l'hôtel du golf a enfin un nouveau propriétaire : il s'agit de Sylvain Gambier, qui connaît bien notre commune puisqu'il est Anzinois.

En tant que Maire, je me réjouis de la réouverture prochaine de l'hôtel. En effet, au même titre que le golf et le restaurant, celui-ci fait partie intégrante de notre commune et participe à son rayonnement et son attractivité. De plus, c'est également une source d'emploi pour notre territoire.

Je souhaite donc à Monsieur Gambier beaucoup de courage et de réussite dans la reprise de cette activité.

Bien à vous

David Hecq
Maire d'Anzin-Saint-Aubin
Vice-président de la Communauté Urbaine d'Arras

Anzin Saint Aubin

Mairie
10 bis rue Henri Cadot
62 223 Anzin-Saint-Aubin
✆ 03·21·71·52·83
🖷 03·21·24·93·42

Horaires d'ouverture
du lundi au vendredi de
8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
le samedi de
9h00 à 12h00
(permanence état civil)

E-mail
anzin-saint-aubin@wanadoo.fr
Site officiel
www.ville-anzin-saint-aubin.fr

Médiathèque
Horaires d'ouverture
Mardi : 10h00-14h00
Mercredi : 13h00-18h00
Jeudi : 16h00-18h30
Vendredi : 16h00-18h00
Samedi : 10h00-12h00 & 13h00-16h30
✆ 03.21.07.82.07

Communauté Urbaine d'Arras
La Citadelle
Boulevard du Général de Gaulle
62 026 Arras
✆ 03·21·21·87·00
🖷 03·21·21·87·87
infos@cu-arras.org
www.cu-arras.fr

Point Info Déchets SMAV
✆ 0800·62·10·62

Espace Info Energie
✆ 0800·62·62·62

Bus ARTIS
✆ 0811·000·089

Astreinte sécurité
✆ 06·07·10·90·82

Numéros d'urgence
Police : 03·21·24·50·17
Pompiers : 18
SAMU : 15
ERDF : 09·72·67·50·62
Gaz : 0810·433·659
Eau : 0810·108·801

d'Anzin... à Saint-Aubin
Bulletin municipal d'Anzin-Saint-Aubin
n°75 - avril 2016

Directeur de publication : David HECQ
Rédactrice en chef : Karine ARGUILLERE
Rédaction : mairie et associations
Crédit photos : mairie et associations
Illustration 1ère couverture : Joanie ALLART
Conception & mise en page : mairie
Impression : imprimerie Brunehaut
Tirage : 1 500 exemplaires

IMPRIM'VERT Votre imprimeur agit pour l'environnement

Recensement militaire : pensez-y !

QUI ?

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté.

POURQUOI ?

L'attestation de rencensement, puis le certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire...). Le recensement citoyen obligatoire dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

COMMENT ?

A la mairie d'Anzin-Saint-Aubin :
Munissez-vous des documents suivants : une pièce d'identité et le livret de famille

Un espace motricité pour la MAM d'Anzin Bébés Câlins

Photo : David Hecq

Vendredi soir 1er avril, nous avons inauguré notre salle de motricité à la Maison d'Assistantes Maternelles ANZIN BEBES CALINS en présence de Mme Jacqueline MAQUET, députée du Pas de Calais, de M David HECQ, maire d'Anzin, d'élus du conseil municipal, des parents et bien sûr des premiers utilisateurs de ce nouvel espace : les enfants !

Ce projet a pris plus d'un an pour voir le jour : accord du propriétaire pour construire l'extension, travaux à réaliser par le mari d'une des assistantes maternelles, puis enfin financer l'équipement. Heureusement pour nous, nous avons pu bénéficier du soutien financier d'un employeur d'un parent dont nous accueillons l'enfant, et d'une subvention sur la réserve parlementaire de notre députée, ce qui nous a permis d'investir dans du matériel de collectivité tout à fait adapté à nos petits loulous ! Pour mémoire, la MAM ABC est la première Maison d'Assistantes Maternelles à avoir ouvert ses portes dans notre département, en juillet 2010.

Photo : David Hecq

Photo : David Hecq

Photo : David Hecq

Photo : David Hecq

Commémoration du 19 mars 1962

Photo : Mairie

Photo : Mairie

Photo : Mairie

Organisation du centre de loisirs ETE 2016

La session 2016 des centres de loisirs se déroulera à Sainte-Catherine.
Dates :
- JUILLET : du vendredi 8 au vendredi 29 (15 jours) (sauf le 14/07)
- AOUT : du mercredi 3 au mercredi 24 (15 jours) (sauf le 15/08)

Horaires : 9h à 12h et 14h à 17h30

Les inscriptions se feront du 6 au 10 juin à Anzin-Saint-Aubin et du 13 au 17 juin à Ste Catherine avec une permanence des directeurs le samedi 18 juin de 9h à 12h à la mairie annexe de Ste Catherine (à côté de La Poste).
Attention le nombre places est limité à 300 en juillet et 200 en août. Les inscriptions seront closes le 20 juin 2016. Passé cette date les inscriptions ne seront acceptées qu'en cas de places disponibles et seront majorées de 5% pour inscriptions tardives.
Pour les inscriptions avec cas particulier (garde, régime...), il est conseillé de venir rencontrer les directeurs.
Admission : Seront admis les enfants âgés de 3 ans révolus et scolarisés, à 17 ans résidant dans la commune sur demande de l'un des parents et présentation d'un justificatif de domicile. Les enfants résidant à l'extérieur de la commune ne seront admis que dans la limite des places disponibles au 20 juin 2016 et selon un tarif spécifique, y compris les scolarisés à Anzin-Saint-Aubin ou à Sainte-Catherine.

Le site de l'étang sous haute tension !

Ne soyez pas étonné si vous constatez que des arbres vont être abattus ou élagués sur le site de l'étang communal par les services d'ERDF. Ces coupes sont consécutives à deux contraintes auxquelles nous devons répondre pour des raisons de sécurité.
D'une part, la ligne haute tension qui traverse notre commune passe au-dessus de l'étang et doit faire l'objet d'un périmètre de sécurité.
D'autre part, l'examen des lieux pour les travaux de curage, ainsi que de nombreuses remarques de la part des usagers, nous ont amenés à constater que certains arbres étaient creux ou malades.
Soucieux de votre sécurité, nous avons donc programmé ces travaux avant le retour des beaux jours et la recrudescence des activités de plein air qui pourront s'y dérouler en toute quiétude.

C'EST BON POUR LA PLANÈTE

La société de chasse a mené une opération « Nettoyons la nature ». Plusieurs centaines de kilos de détritus ont été collectés. La partie boisée l'année dernière a également été nettoyée.
Bonne nouvelle, les groseilliers plantés se développent bien. Bravo aux chasseurs Anzinois pour ce geste éco-citoyen et aux services techniques de la commune pour la gestion logistique.

Photo : Jean-Marc Candelier

Photo : David Hecq

Photo : David Hecq

Photo : David Hecq

Le printemps aux espaces verts Anzinois

Photo : Service technique

Plantation de graminées dans différents espaces verts de la commune. Le temps pour Anzin-Saint-Aubin de revêtir ces couleurs printaniers.

Photo : Service technique

Sens unique pour la rue Amand Wech

A la demande de nombreux riverains de la rue Amand Wech et suite à la réception d'une pétition en faveur de ce changement, le sens de circulation sera modifié à compter du 25 avril 2016. La circulation se fera en sens unique afin de palier aux problèmes et risques d'accident soulevés par les riverains.

Deux stops pour la rue du Val et le Chemin du Bois Vincent

A la demande des riverains, compte-tenu de la vitesse excessive constatée, deux panneaux stops remplaceront les cédez- le-passage.

Circulation et stationnement durant la brocante

Le dimanche 24 avril de 6h30 à 13h30 se tiendra la brocante de printemps organisée par le comité des fêtes. Les brocanteurs seront installés sur une partie de la rue de l'Abbayette, la rue Henri Cadot, la rue Roger Salengro et la rue des Ecoles.
Merci aux riverains de ces rues de prendre les dispositions dès la veille au soir afin de laisser les trottoirs et chaussées libres de tous véhicules ou objets qui pourraient occasionner une gêne.
Il faudra procéder de même sur la place Jehan Bodel sur laquelle différents étalages seront installés, un food-truck ainsi qu'un château gonflable.
Merci aux brocanteurs de ne rien laisser à leur emplacement en fin de brocante afin de faciliter le nettoyage effectué par nos services techniques.
Espérons que la météo soit de la partie afin que nous passions toutes et tous une agréable journée.

Horaires de tontes et travaux bruyants

Nous vous rappelons les horaires autorisant les tontes et les travaux bruyants, valables également pour les professionnels, sauf dérogation préfectorale (merci d'informer les entreprises que vous contacterez pour de tels travaux) :
- Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30 ;
- Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 ;
- Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Planning de nettoyage des voiries

L'entreprise NVRD qui assure la nettoyage des voiries de la commune interviendra les lundis 25 avril et 13 juin.
Seuls la pluie, l'orage, la neige ou le gel pourrait nécessiter de reporter le nettoyage, en accord avec l'entreprise, à une date ultérieure qui vous serait alors communiquée.
Pour le bon déroulement de ces nettoyages, nous vous demandons de libérer les voiries, places de parking en voiries.

Collecte des déchets verts

La mairie et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) vous proposent à nouveau un service de ramassage des déchets verts une fois par semaine, d'avril à fin octobre.
Pour en bénéficier, certains critères d'éligibilité sont nécessaires, à savoir être âgé de plus de 65 ans ou avoir des difficultés sociales, motrices...
Si vous répondez à ces critères, complétez et remettez le coupon ci-dessous en mairie ou contactez nous au 03·21·71·52·83, aux horaires habituels d'ouverture.

Calendrier du ramassage des déchets verts

En général le matin des jours affichés ci-dessous à partir de 8h00.
- Avril : mardi 26 ;
- Mai : lundis 2, 9, mardi 17, lundis 23 et 30 ;
- Juin : lundis 6, 13, 20 et 27 ;
- Juillet : lundis 4, 11, 18 et 25 ;
- Août : lundis 1er, 8, mardi 16, lundis 22 et 29 ;
- Septembre : lundis 5, 12, 19 et 26 ;
- Octobre : lundis 3, 10, 17 et 24.

Les agents techniques ont la consigne de ne pas enlever :
- Les fagots non liés ;
- Les sacs contenant du gazon fermenté voire coulant ;
- Des sacs lourds contenant des cailloux, de la terre...

Vous voudrez bien utiliser **uniquement** des sacs poubelle résistants d'une capacité d'environ 50 litres non fermés et limités à **trois par semaine**. Ces sacs ne vous seront pas rendus.

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

(sous conditions d'éligibilité, voir ci-dessus)

-COUPON RÉPONSE-

NOM : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Téléphone : .....

☒ Motif(s) de votre demande :
.....
.....
.....
.....
.....

L'histoire mouvementée du château-mairie

par Marc Loison, docteur en histoire de l'éducation,
maître de conférences honoraire de l'université d'Artois

Dans l'histoire communale figure en bonne place le château-mairie encore appelé par nombre d'Anzinois château Lamoril, monument civil emblématique qui a été source de débats et de querelles dans les années 1980 comme nous aurons l'occasion de le voir.

C'est dans ce château que la mairie s'est installée en mars 1987. Il faut toutefois savoir que dès le Moyen-Âge, bien antérieurement à la construction de cet édifice, se trouvait au même endroit, la cense ou ferme de Labiette dont l'étymologie est pour le moins contestée.

La ferme de Labiette au XVIIIe siècle

Source : Arch. Diocésaines d'Arras, 4Z893/1 : ms, Louis Fénart

Une étymologie contestée

Certains historiens dont l'abbé Louis Fénart, estiment que le nom de cette ferme viendrait du mot abbaye. Ce dernier aurait évolué de la manière suivante : abbaye, abbayette, abiette, labiette. Mais pourquoi faire référence au mot abbaye ? La première hypothèse évoquée est celle de l'appartenance de cette ferme (cense), durant les XIIIe et XIVe siècles, à l'abbaye Notre-Dame de Sin, près de Douai. La seconde hypothèse, plus souvent retenue, est celle de l'abbaye Saint-Vaast dont elle était un fief. De fait, dans le plus ancien acte administratif relatif à la ferme de Labiette datant de 1233, Aélis, abbesse de Beaulieu ou Notre-Dame de Sin, près de Douai, reconnaît les droits de l'abbaye de Saint-Vaast sur le fief qu'elle vient d'acquérir à Anzin du chevalier Halluin d'Aunoy. À la fin du XIVe siècle la ferme de Labiette comprend deux fiefs relevant de l'abbaye de Saint-Vaast. Le premier se compose de la ferme elle-même et de « *147 mencaudées de terre* »[1]. Le second comprend « *20 mencaudées et 3 boitelées* »[2].

Une ferme importante ravagée par les guerres

À la fin du XIVe siècle, l'abbesse de Notre-Dame de Beaulieu de Sin-les-Douai, n'ayant pas les ressources nécessaires pour réparer la ferme dévastée par les guerres, cède en « arrentement »[3] à Jean de Boubers et sa femme Béatrix de Villeret le premier fief composé, rappelons-le, de la cense et quelque soixante hectares.

Par l'intermédiaire d'un acte stipulant qu'elle a « *en considération aux désolations et ruines qui de longtemps [....] sont advenues, tant par les guerres d'Angleterre, de Flandre, comme par les gens d'armes et autres, en la maison, lieu et manoir que (l'on dit) de l'Abbayette* »[4] l'abbesse de Notre-Dame de Beaulieu cède le premier fief et les droits appartenant à la ferme.

Ces derniers sont de « *vingt sols parisis par an dûs par la pêcherie de l'abbaye de Saint-Éloi* », « *soixante-dix sols et trois mencauds de blé par an pour les onze mencaudées de terre situées devant la porte du Grand Prieur* », c'est-à-dire en face du Prieuré d'Anzin, « *trois sols par an pour les trois mencaudées venant de Pierre de Wailly* »[5]. Les terres du premier fief, quant à elles, sont situées aux « *cressonnières du Castelet* » (cressonnières de la Fontaine des Trois Louches), au « *Camp à carrières* » (entre Anzin et Roclincourt), au « *Pont de Pierre* » (sur la chaussée Brunehaut vers Saint-Éloi). Cette énumération de terres et de droits permet sans conteste de mesurer la richesse de cette ferme seigneuriale qui est du XIVe siècle jusqu'à la Révolution exploitée par des censiers (fermiers).

Une ferme seigneuriale, exploitée par des censiers

Au XV[e] siècle, la ferme est ensuite vendue au très riche Jean des Maretz des faubourgs d'Arras. Ce dernier, vers 1441, fournit le dénombrement du fief à l'abbaye Saint-Vaast. La description qu'il fait des bâtiments est certes sommaire mais elle permet toutefois de se faire une idée de l'importance de la cense constituée d'un « *manoir amazé de maison* »[6], d'une grange, d'un colombier et d'autres édifices. Nous ne disposons pas de reproduction iconographique de cette cense. Toutefois, au regard des éléments architecturaux fournis par Jean des Maretz, nous pouvons estimer qu'elle devait ressembler en de nombreux points à ce prototype de ferme artésienne extrait des albums de Croÿ.

Prototype de cense artésienne. Début du XVIIe siècle.

Source : *Albums de Croÿ, Comté d'Artois II*, Tome XVIII, Crédit communal de Belgique, 1986, planche 77, p. 185.

Avant d'acquérir la cense de Labiette, Jean des Maretz a occupé pendant vingt-quatre ans comme locataire celle de Saint-Aubin. Il possède aussi à cette époque le fief de la seigneurie d'Oisy (terres situées entre le moulin d'Anzin et le moulin Dieu). Très riche, il fait réparer la chapelle Saint-Vindicien , située juste en face de la cense de Labiette qu'il considère comme « *sa chapelle* »[7].

Au début du XVI[e] siècle la ferme appartient alors à la famille des Perlois qui n'exploite pas elle-même la cense. Les censiers sont alors Gérard de Noyelle, puis Jasson Gousse . En 1565, l'abbaye Saint-Vaast fait une saisie seigneuriale de la cense de Labiette sur Florent Perlois et sa femme. Trois ans plus tard a lieu une nouvelle saisie sur la demande des créanciers et la propriété est vendue à Raoul Gosson, procureur au conseil d'Artois. Au XVII[e] siècle, le propriétaire est Noël le Cambier, bourgeois et échevin d'Arras. Au début du XVIII[e] la ferme de Labiette appartient à Nicolas François de Douay, écuyer puis ensuite à son frère Jean de Douay, écuyer et seigneur de Baisne.

Armes de la famille de Douay.

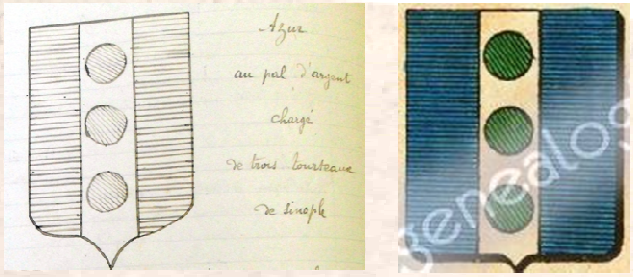

Au XVIII[e] siècle le premier fermier ou censier est Noël Lolinier auquel succède, en 1717, Pierre Claude Garin. Notons que ce dernier, époux de Marie Josephe Guffroy, tante du célèbre révolutionnaire arrageois, est également censier du Prieuré depuis 1702. En 1770 le successeur de Garin comme fermier est Toussaint Viltard.

En 1788, Labiette cesse d'être une grosse ferme car la plupart de ses terres sont louées à des Anzinois parmi lesquels on compte Noël Douchet le futur maire d'Anzin-Saint-Aubin, le menuisier Gouhé, le maréchal ferrant Grenier, le charpentier Camus et le charron Belliart. Survient alors la Révolution française caractérisée par la vente des biens appartenant au clergé, vente à laquelle la cense de Labiette va échapper.

Vente de biens nationaux à Anzin-Saint-Aubin. 12 mars 1792.

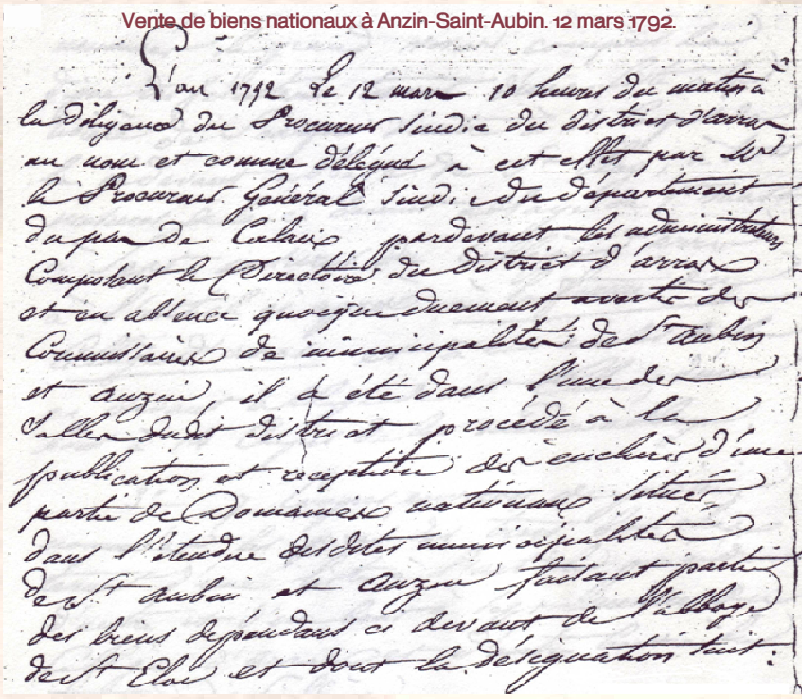

Source : Arch. dép. du Pas-de-Calais, 2O 243

(1). Environ 63 hectares.
(2). Environ 8 hectares et demi.
(3). Chose donnée ou prise en contrepartie d'une rente.
(4). Arch. diocésaines d'Arras, 4Z893/1 : ms, Louis Fénart, *Histoire d'Anzin-Saint-Aubin*, 1907, p.149.
(5). *Ibid.* La mencaudée valait 42 ares 91 centiares en Artois.
(6). Il s'agit d'une parcelle sur laquelle est érigée une maison.
(7). Archives d'Arras, série H, registres de l'hôtellerie, pièces du procès de Bachy.

Bienvenue à Adèle Copin !

Le conseil d'administration d'Anzin Vidéo s'est réuni pour renouveler son bureau.
Marc Duwat est réélu président, Cyr Occre est réélu secrétaire et Pierre Hensgen trésorier. Jean Marie Aumard garde son poste de vice-président chargé de la photo. Adèle Copin, auteure de la photo victorieuse de notre exposition de novembre, a intégré le conseil d'administration dans le but d'épauler Didier Groux pour les sorties.

Les activités du club se sont déroulées comme à l'habitude avec ses permanences des lundis, surtout destinés aux conseils, des jeudis et vendredis.

La réunion de formation du 18 mars était consacrée à la gestion de la lumière sur nos appareils photos. Les mesures évaluative, sélective, spot... ne devraient plus avoir de secrets pour les membres du club à l'issue de ce cours animé par Marc Duwat.
Pour la formation vidéo, le vendredi 25 mars, c'est encore Marc Duwat qui était à la tâche sur la création d'un diaporama avec le logiciel « Magix ».

Notre prochaine sortie se fera en deux groupes vers les Floralies de Gand. Une partie des adhérents utilisera le bus du Comité des Fêtes le 30 avril, un autre groupe, plus restreint, emploiera la technique du covoiturage, le 25 avril, pour se rendre à Gand afin de profiter des fleurs fraîches du début des Floralies.

Prochaines activités :
- vendredi 15 avril, à 20h. à la Médiathèque : la macrophotographie
- vendredi 22 avril, à 20 h, séance technique vidéo au club : création d'un diaporama

Renseignements complémentaires :
Duwat Marc (vidéo et photo) : 03 21 48 92 48
Aumard Jean Marie (photo) : 03 21 23 25 09

Photo : Didier Groux

Théâtra présente Le visiteur

D'après Eric Emmanuel Schmitt.
Juin 1938, les troupes hitlériennes viennent d'envahir l'Autriche, c'est l'Anschluss .

Dans Vienne occupée, Sigmund Freud, vieux, malade, persécuté, inquiet pour le sort de sa fille Anna, reçoit un énigmatique visiteur. Entre le vieil homme désabusé, qui ne croit que ce qu'il voit, et l'élégant personnage, spirituel et manipulateur, se noue un étrange dialogue. Mais est il vraiment l'incarnation de Dieu, ou un fantasme de l'esprit ?

Représentation à la Médiathèque Albert Uderzo d'Anzin-Saint-Aubin
le Samedi 14 Mai à 20h30 & le Dimanche 15 Mai à 17h00
Tarifs : 5€ Adulte, gratuit pour les moins de 12 ans
Billetterie sur place

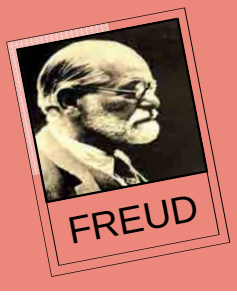

Toile à peindre

Exposition annuelle les 21 & 22 mai

Le jardin d'hiver et la salle des aînés vous ouvriront leurs portes samedi 21 mai, dès 11h pour le vernissage de notre exposition annuelle.
Un rendez-vous à ne pas manquer. Vous aurez l'occasion de découvrir les créations artistiques et contemporaines des élèves-artistes de l'atelier « Toile à Peindre ».
Des œuvres qui s'évadent dans les couleurs, l'esthétisme, la poésie, la justesse quand d'autres jouent les paradoxes de la provocation, la contemplation : nous vous invitons à vous évader dans votre imaginaire...

L'association Toile à Peindre ouvre dès aujourd'hui les inscriptions pour la rentrée de septembre 2015. Cet atelier est dédié aux peintres amateurs d'arts contemporains désirant acquérir le geste et les techniques des Beaux-Arts & peindre dans une ambiance conviviale. Les cours sont ouverts à tous, débutants ou confirmés.
Cours les mardis : 14h-16h, 16h-18h,18h-20h.
Tarifs : 55 €/trimestre pour les Anzinois, 65 €/trimestre pour les non-Anzinois ; ou 7 € le cours ponctuel. Inscription toute l'année.
Visitez notre page Facebook : toile à peindre.
Renseignements et inscriptions Marie-Laure Neiveyans, mln.deco@orange.fr, 06.85.66.52.78.

Photo : Toile à peindre

Photo : Toile à peindre

Photo : Toile à peindre

Photo : Toile à peindre

Du squash au féminin et encore des qualifiés pour le championnat de France !

Photo : Squash

Photo : Squash

Le vendredi 4 mars se déroulait une soirée « femmes » au club sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. Des joueuses d'un club Lillois étaient aussi au rendez-vous afin de maintenir les échanges entre les clubs de la région. Une belle réussite puisque 17 femmes étaient présentes lors de cette rencontre amicale. Merci à Marion Arbinet et Mireille Bruxelle pour l'organisation.

Championnat de France à Maxéville (Nancy) mi-mars : participation de 2 féminines du club (Mireille Bruxelle et Juliette Vitale) lors de cette compétition nationale.
Les résultats : Mireille se classe 15ème et Juliette 25ème.
Championnat de France 2ème série à Lyon : Marion Arbinet était à Lyon mi-mars pour ce championnat de haut niveau. Une première pour Marion dans cette catégorie puisqu'elle vient d'intégrer cette saison le top des 200 meilleures joueuses Françaises. Elle se classe 28ème de cette compétition. Félicitations à nos représentantes !

Championnat de Ligue Vétérans à Amiens le 19 Mars : encore 3 qualifiés pour le championnat de France qui se déroulera cette année à Nîmes début mai. En + de 55 ans : Patrice Deltour termine 3ème. En + de 50 ans chez les femmes : Mireille Bruxelle remporte de tournoi (Championne de Ligue). En + de 40 ans : Frédéric Dupuis devient Vice-champion de Ligue.
Les infos du club sur notre site www.squashanzin.fr

Tome 5 pour le festival BD !

Vous avez sans doute remarqué lors du dernier numéro du bulletin communal la belle affiche que l'auteur Benoit Feromont nous a dessinée pour la 5ème édition du festival BD.
Bucolique, humoristique, printanière, et à l'image d'Anzin-Saint-Aubin et de son golf.
Il nous fait le plaisir d'être cette année notre invité d'honneur, les 11 et 12 Juin prochains.

La thématique sera médiévale, inspirée des albums de notre tête d'affiche. Préparez vos cottes de maille, boucliers et épées pour affronter les auteurs présents et obtenir ainsi les plus belles dédicaces.

Retrouvez des prestations en live des dessinateurs, des animations et Jeux dans la salle et à l'extérieur, des Jeux de rôle, des ateliers de dessin et de sérigraphie.

Horaires du festival : Samedi 11 Juin de 9h00 à 18h00 et dimanche 12 Juin de 10h00 à 18h00
Entrée : 2€, gratuit pour les moins de 10 ans.
Restauration possible sur place,
Retrouvez toutes les informations et le programme des animations sur la page Facebook du festival BD ou sur notre site : www.bdanzin.fr.

- Remise des prix du concours BD le dimanche à 15h00

IMAGIN'ARTOIS

Programmation 2016 :

Ils nous ont dit OUI !

DANIEL LIESKE - WORM WORLD SAGA
STI-LES RABBIT
JOHAN PILET-NINN
ELRIC DUFAU-WITCHAZEL
STEDO-LES POMPIERS
HAMO-LA MALBETE
MIG-LE LIVRE OUBLIE SUR UN BANC
SERGE ERNST-BOULE A ZERO
STEFANO TURCONI & TERESA RADICE-VIOLETTE AUTOUR DU MONDE
JEAN-LUC LOYER-VICTOR LE LUTIN
NADOU-LES LEGENDAIRES-ORIGINES
DODIER-JKJ BLOCHE
MARC LECHUGA-WALHALA
MC-LA GUILDE DES VOLEURS
STEEVE AUGIER-MYSTERY
ETIENNE WILLEM-EPEE D'ARDENOIS
ALEXE-LANCELOT
GIHEF-OSS117 / GREENWICH VILLAGE
NICOLAS DEMARE

... ? ET BIEN D'AUTRES ENCORE !

Le monde des bulles a besoin de vous !

Une date à cocher dans votre agenda : le 29 mai à 19h00 se tiendra à la médiathèque la réunion des bénévoles qui participent au festival de la bande dessinée.
Cette réunion sert à finaliser le rôle de chacun dans cette grande aventure et vous êtes toutes et tous les bienvenus.
Des missions multiples seront proposées : buvette, transport des auteurs, billetterie, boutique, montage des décors, mise en place des ateliers,...

D'ici cette date, et si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles, n'hésitez pas à vous inscrire dès à présent sur le site www.bdanzin.fr.

Bientôt deux conférences et un atelier d'art thérapie

Parce que les métiers en relation avec le mieux-être et la thérapie sont variés et souvent méconnus du grand public, l'association Objectif Mieux Etre propose régulièrement des ateliers découverte ou des conférences avec des professionnels qui viendront vous parler de leur discipline, expliquer leurs méthodes et répondre à vos questions.
Nous vous invitons donc à noter les prochains rendez-vous.

Vous pourrez assister aux deux conférences suivantes, gratuites et ouvertes à tout public (salle des aînés à 18h30) :
- le vendredi 29 Avril : Valérie El Hamine, Sophrologue et Praticien en Hypnose à Anzin-Saint-Aubin, vous détaillera ces deux disciplines.
- le vendredi 27 mai : Nicolas Testi, Naturopathe, animera une conférence sur le thème des régimes alimentaires selon les saisons (ici à l'approche de l'été) et la détoxification.

En outre, un atelier découverte avec Lætitia Fievet vous initiera à l'art thérapie, une méthode qui utilise les arts plastiques pour développer le potentiel créatif afin de restaurer la confiance en soi, l'estime et l'affirmation de soi.
Aucune compétence artistique n'est nécessaire.
Il se déroulera le samedi 25 juin de 14h à 17h à la Médiathèque.
D'ici là, vous pouvez continuer à nous retrouver chaque semaine, le lundi à18h15 ou 20h pour les ateliers sophrologie/relaxation le jeudi à 18h30 pour les cercles de parole.

Renseignements au 06.86.18.55.54 ou 06.10.29.47.49
Site : http://anzin-mieux-etre.org/

Agenda

24 avril · Brocante de printemps · de 7h00 à 13h00

30 avril · Les Floralies de Gand · Départ Les Viviers · 7h30

1er mai · Remise des médailles · salle d'honneur mairie · 11h00

7 mai · Spectacle-conférence *« L'Art au service de l'Autre »* Association GRACE · Les Viviers · De 15h00 à 18h00

8 mai · Commémoration · Parc de la mairie · 11h30

14 & 15 mai · Pièce de théâtre *« Le visiteur »* · Association Théâtra · Les Viviers · 20h30 & 17h00

21 & 22 mai · Exposition Toile à peindre · Salle des ainés & Jardin d'hiver · 11h00

ABC Anzin Bébés Câlins

Bourse ABC du 12 mars : nous remercions tous les participants et les visiteurs qui font de cette bourse un moment de convivialité et d'échange.
Plus de 90 exposants, de nombreux visiteurs, d'excellents gâteaux préparés par les parents des enfants que nous accueillons, bref tous les ingrédients pour une bonne après-midi !
Nous vous donnons rendez-vous au 15 octobre prochain (inscriptions en mairie le samedi 1er octobre).

Photo : David Hecq

Les Arts d'Anzin

LES ARTS D'ANZIN rappellent que les cours de cuisine ont lieu le mercredi de 18H30 à 20H30 à la salle des Viviers à raison de deux fois par mois.
Des places sont encore disponibles, n'hésitez pas à vous inscrire !

Des cours de couture sont donnés une fois par mois de 14h00 à 17h00.
Prochain Tricot-Thé le jeudi 12 mai 2016 de 14h00 à 17h00, au 2 rue du Maréchal Haig à Anzin-Saint-Aubin : inscription avant le 10 mai auprès de Brigitte Flory.

Pour tous renseignements, contactez Brigitte Flory au 06.37.49.73.37.

Photo : Les Arts d'Anzin

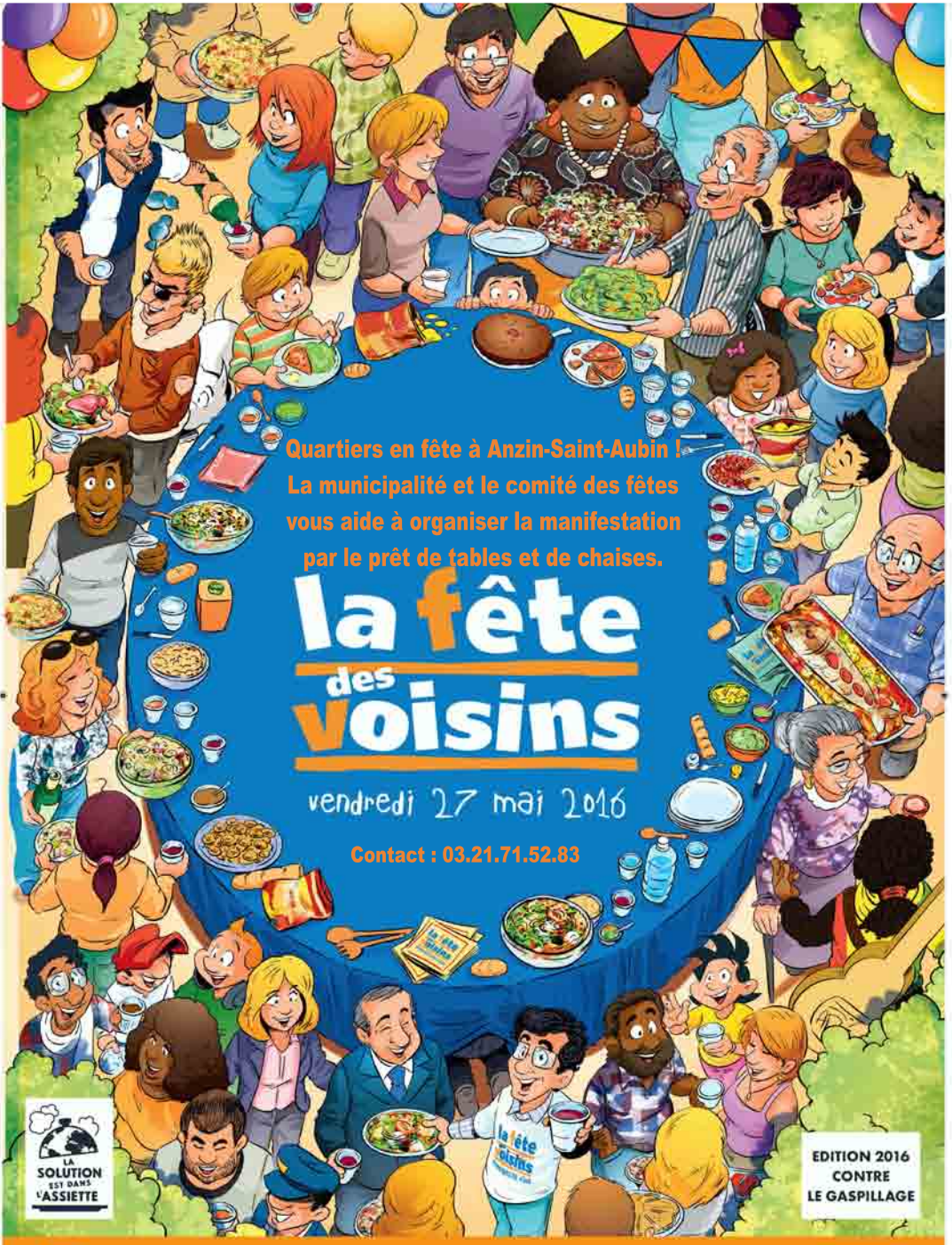

L'Association G.R.A.C.E, GROUPE RÉGIONAL D'ACCOMPAGNEMENT, DE COORDINATION ET D'ÉCOUTE a le grand plaisir de vous inviter à :

HANDICAP et GRAND AGE

SPECTACLE-CONFÉRENCE

"L'Art au service de l'Autre"

Le Samedi 7 mai 2016

de 15H à 18H (entrée gratuite)

Salle LES VIVIERS à ANZIN-SAINT-AUBIN

PROGRAMME : avec la participation de personnes en situation de handicap et des bénévoles

- Danse
- Pièce de théâtre sur le handicap
- Handidanse
- Conférence sur les problématiques du handicap et du grand Age

L'objectif est d'offrir au grand public des outils, des clés quant aux problématiques du handicap et du Grand Age.

Offrir un peu de poésie sur un sujet grave
Redonner de l'espoir
Changer de regard

En partenariat avec

- Le Conseil Départemental du Pas-de-Calais MDPH
- L'Association TERR'ACCESS
  Romain PLICHON
  Président
  Conférencier principal
- Élodie OBERT, professeur de HANDIDANSE
  Ambassadrice de l'événement
- La Commune d'Anzin-Saint-Aubin
- La Mission Locale en Pays d'Artois
- La ville d'Arras
- La Communauté Urbaine d'Arras
- Générations et Cultures
- l'Institut de Formation en Soins Infirmiers / CH ARRAS
- le CHRU de Lille